

Ministère de la jeunesse et de

→ Lettre

1D
4P

Le 21/07/1980



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

URGENT

Budget
Kigali, le 21 JUIL. 1980

N°1304/12.11

Réf. N°:

Annexe :

Objet :

A traiter :
Date encaissé : 21.7.80
No Classement : 11892/12.11

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'exposer à Votre Excellence les problèmes que le Ministère de la Jeunesse et des Sports rencontre actuellement avec les articles budgétaires ayant trait aux voyages de Service (entretien des véhicules officiels) et les frais de représentation à la Direction Générale des Sports et Loisirs.

- 1) Sur 1.125.000 Frw débloqué à l'article 10.150.03.01 (entretien des véhicules officiels - Secrétariat Général) les engagements à cette date-ci s'élèvent à 1.118.951 Frw.
- 2) Sur 1.639.866 Frw débloqué à l'article 10.151.03.01 (entretien des véhicules officiels - Direction Générale de la Jeunesse) les engagements à cette date-ci s'élèvent à 1.597.203 Frw.
- 3) Sur 960.000 Frw débloqué à l'article 10.152.00.01 (entretien des véhicules officiels - Direction Générale des Sports et Loisirs) les engagements à cette date-ci s'élèvent à 766.654 Frw.

Les sommes qui restent à chaque article ne peuvent en aucun cas servir jusqu'au 30 Septembre 1980. Ce problème est dû d'une part à ce que le montant alloué à ces articles est nettement insuffisant suite à ce que les Services du Ministère de la Jeunesse et des Sports doivent circuler régulièrement dans tout le pays (visites des Groupements Socio-économiques, activités des Centres de Formations de la Jeunesse Sud et Nord, enquêtes et statistiques, transport du matériel pour les centres et groupements socio-économiques, contrôle de l'utilisation du matériel, inspection...) pour remplir la mission principale que Votre Excellence nous a confiée et d'autre part à l'augmentation presque trimestrielle du carburant.

Quant aux frais de représentation de la Direction Générale des Sports et Loisirs (article 10.152.07.00) le crédit débloqué jusqu'ici s'élève à 6.400.000 Frw. Etant donné qu'au 3ième et 4ième trimestre de cette année-ci nous organisons un stage national des entraîneurs de foot-ball (1.576.000 Frw) et un stage des animateurs sportifs polyvalents dans le cadre de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports (1.320.000 Frw) la somme qui reste à cet article

.../...

s'avère insuffisante. De plus, les frais relatifs au Championnat National de Foot-ball (1ère et 2ième Division), aux compétitions des équipes minimes et cadets, au tournoi de basket-ball, aux entraînements du Ballet National et aux entraînements de l'Equipe Nationale de Foot-ball inscrit à la 13ième Coupe d'Afrique des Nations émarginent aussi sur le même article (frais de représentation). Ces activités continuent au 2ième, 3ième et 4ième trimestre 1980.

Je voudrais par ailleurs signaler à Votre Excellence que ma lettre n° 1068 du 11/06/1980 par laquelle j'exposais le problème des ouvriers du Palais de la Jeunesse n'a pas eu de suite et que ces ouvriers viennent de passer 4 mois sans salaire.

Eu égard aux problèmes exposés ci-haut, j'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence des modifications budgétaires reprises sur le tableau en annexe. Il suffira de prendre la somme correspondant au salaire du personnel non engagé jusqu'ici et le mettre sur des articles budgétaires cités ci-haut en gardant le montant global alloué au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

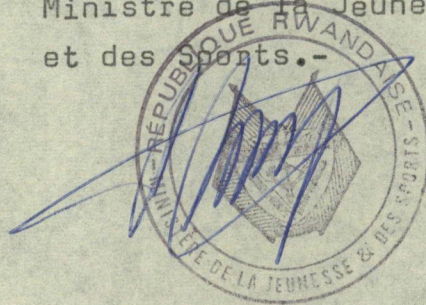
Ces réelles difficultés que nous rencontrons méritent à mon avis une solution urgente pour ne pas paralyser pour presque tout un semestre les activités du département.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre des Finances
K I G A L I . -

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports. -



MODIFICATION BUDGETAIRE 1980

A. SECRETARIAT GENERAL

Article	!	Budget actuel	!	Modification	!	Budget modifié
10.150.01.00	!	5.547.487	!	- 1.932.184	!	3.615.303
03.01	!	1.500.000	!	+ 600.000	!	2.100.000
03.02	!	300.000	!		!	300.000
04.01	!	2.460.937	!		!	2.460.937
02	!	36.000	!		!	36.000
05.01	!	700.000	!		!	700.000
03	!	930.000	!		!	930.000
07.00	!	30.000	!		!	30.000
01	!	9.494.207	!		!	9.494.207
S/Total	!	20.998.631	!		!	19.666.447

B. DIRECTION GENERALE DE LA JEUNESSE

10.151.01.00	!	14.444.997	!	- 3.864.444	!	10.580.553
03.01	!	2.058.000	!	+ 700.000	!	2.750.000
03.02	!	1.200.000	!	+ 1.000.000	!	2.200.000
04.01	!	17.350.245	!	- 2.346.183	!	15.004.062
02	!	120.000	!	+ 200.000	!	320.000
05.01	!	1.500.000	!		!	1.500.000
04	!	13.819.563	!	+ 3.000.000	!	16.819.563
05	!	5.000.000	!		!	5.000.000
S/Total	!	55.484.805	!		!	54.174.178

C. DIRECTION GENERALE DES SPORTS ET LOISIRS

10.150.01.00	!	5.719.292	!	- 834.314	!	4.884.978
03.01	!	1.200.000	!	+ 700.000	!	1.900.000
03.02	!	2.000.000	!	+ 831.443	!	2.831.443
04.01	!	3.737.441	!	- 854.318	!	2.883.123
02	!	200.000	!		!	200.000
05.01	!	700.000	!		!	700.000
04	!	23.000.000	!		!	23.000.000
07.00	!	8.000.000	!	+ 2.800.000	!	10.800.000
S/Total	!	44.556.733	!		!	47.199.544

O T A L ! 121.040.169 ! 121.040.169

=====